

Programme de soins de relève de courte durée dans des foyers de soins de longue durée

Liste de vérification des conseils pour les patients dans la communauté

Nom du ou de la patiente _____
 (Nom de famille, Prénom) _____ N° de carte Santé _____ Code de version _____

Le programme de soins de relève de courte durée offert dans des foyers de soins de longue durée comprend des caractéristiques importantes que les participants ou leur représentant doivent comprendre.

Lors de la consultation, le coordonnateur de soins suit la présente liste de vérification afin de s'assurer que le patient capable, le procureur ou le mandataire spécial comprenne bien en quoi consiste le programme.

Veillez conserver ce document aux fins de consultation future.

Table des matières

1) Documents exigés et date d'expiration	1
2) Évaluation de l'état de santé par le fournisseur de soins primaires	1
3) Responsabilités liées au tabagisme	2
4) Renseignements à l'intention du procureur ou du mandataire spécial et coordonnées	2
5) Disponibilité de lits et réservations	2
6) Séjours de plus de 30 jours et impacts sur les soins à domicile.....	3
7) Renseignements sur l'admission pour un séjour.....	3
8) Congé du séjour	4
9) Avis de changement	4
10) Frais	4
11) Autres renseignements importants.....	4
12) Commentaires	5
13) Signature et coordonnées du patient, procureur ou mandataire spécial	5

1) Documents exigés et date d'expiration

- Dans les trois mois suivant l'évaluation de mon état de santé par mon coordonnateur de soins, je dois soumettre les documents ci-après remplis, signés et datés comme demande d'admissibilité au programme :
 - a) Évaluation de l'état de santé remplie par mon fournisseur de soins primaires
 - b) Demande de détermination d'admissibilité pour une admission en foyer de soins de longue durée
 - c) Liste de choix Soins de relève de courte durée

- Une fois accepté au programme, mon coordonnateur de soins effectuera les réévaluations de mon état de santé exigées pour me permettre de continuer à y participer :
 - Avant mon admission et chaque fois que je réserve un lit, les évaluations exigées ne doivent pas dater de plus de trois mois.
 - Si un délai de trois mois s'est écoulé depuis ma dernière évaluation, je dois communiquer avec mon coordonnateur de soins afin de réviser mes réservations et mon admissibilité.

2) Évaluation de l'état de santé par le fournisseur de soins primaires

- Je suis responsable de :
 - M'assurer d'obtenir une Évaluation de l'état de santé

- Pour aider le foyer à gérer mes médicaments, je dois apporter ma liste de médicaments ou les contenants. Tout médicament que j'apporte au foyer sera renvoyé à la maison avec mon proche.
- Si j'ai une plaie au cours de mon séjour, les infirmières du foyer s'occuperont de la traiter. Je dois apporter mes fournitures médicales.

8) Congé du séjour

- Je comprends que je dois rentrer à la maison à la fin de mon séjour. Il n'est pas possible pour moi de prolonger mon séjour dans le foyer.

9) Avis de changement

- Si mon état de santé ou ma situation change, je sais que je dois le faire savoir à mon coordonnateur de soins.
- Si je dois modifier ou annuler une réservation, je dois aviser le coordonnateur de soins du programme au moins sept jours avant mon séjour en composant le 613 745-5525, poste 5791.

10) Frais

- Je comprends ce qui suit :
 - Je paye seulement les frais de logement et de repas. Les frais de services infirmiers et de services de soutien à la personne sont couverts par le foyer.

- Je dois payer la totalité des frais de logement et de repas le jour de mon admission en prenant des arrangements avec le foyer. Si je quitte le foyer avant la fin prévue de mon séjour, le foyer me remboursera pour les jours où je ne suis pas là.
- Je dois payer les frais de transport pour me rendre à mes rendez-vous, et lors de mon admission et de mon congé du foyer.

- J'ai reçu des renseignements sur les taux pour les foyers, tel qu'indiqués sur la Liste de choix Soins de relève de courte durée.
- Les taux d'hébergement sont sujets à des augmentations annuelles, tel qu'il est déterminé par le ministère des Soins de longue durée.

11) Autres renseignements importants

- Le foyer détermine si le patient a besoin d'une unité sécurisée.
- Avant mon séjour, il est important de visiter les foyers offrant le programme de soins de relève de courte durée afin de m'assurer qu'ils répondent à mes besoins (y compris si les dimensions de la chambre permettent d'utiliser des aides à la mobilité, s'il y a lieu).

Patient Name _____
(Last Name, First Name) Health Card No. Version Code

12) Commentaires

13) Signature et coordonnées du patient, procureur ou mandataire spécial

Signature

Date

Nom en lettres moulées

Adresse municipale

Apt ou Unité

Statut

Ville

Province Code postal

Signature du coordonnateur de soins ou de la
coordonnatrice de soins

Téléphone

Poste